

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B. 29 SEPTEMBRE 1927

QUATORZIEME ANNEE, No. 39

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN ONTARIO

POUR REGLER LA VENTE, PROMOUVOIR LA TEMPERANCE ET ARRETER LE "BOOTLEGGING"

C'est ainsi que M. Fulton, président de la Commission des Liqueurs définit la nouvelle loi. Les six "bootleggers" de la province ont réalisés trois millions de profits, l'an dernier. Ces millions devraient aller dans le trésor de la province.

Dans une conférence faite mardi de cette semaine devant les membres du Rotary Club de Frédéricton, M. R.G. Fulton, président de la Commission des Liqueurs du N.-B., a déclaré que le triple objet de la nouvelle loi est de régler la vente des liqueurs par un contrôle exclusif, de promouvoir la tempérance et de diriger vers le trésor provincial les millions de profits que réalisent chaque année les six principaux "bootleggers" de la province.

M. Fulton a donné des noms et a expliqué les activités des vendeurs clandestins de boissons, dans la province. Il expliqua les difficultés de la mise en force de cette loi et demanda aux membres du clergé, aux hommes de police des villes et villages et à tous les gens honnêtes et sérieux plus de coopération pour l'observation de cette loi nouvelle.

Les remarques du président de la Commission ont été très dures à l'égard des ministres protestants et des policiers. Il cita par exemple le cas d'un ministre qui s'est présenté à son bureau et a exprimé l'opinion qu'il mériterait mieux son salaire de la boisson d'un "bootlegger" que dans un magasin de la commission, s'il avait à le faire.

M. Fulton se dit décidé à prouver par son travail que la nouvelle loi sera un succès. Si la nouvelle loi du contrôle des liqueurs n'avait que pour effet de faire disparaître les "haaks" des jeunes garçons et des jeunes filles et protéger ainsi la génération future, elle aurait déjà accompli une belle oeuvre.

L'EGLISE DE DALHOUSIE EST DETRuite PAR LE FEU

L'église catholique de Dalhousie a été détruite par le feu vendredi dernier. Les pertes sont évaluées à plus de \$20,000, avec seulement \$8,000 d'assurances. L'origine du feu est inconnue.

Trois records pour l'Angleterre

Londres, 27.—Les Anglais, en lisant leurs journaux, ont appris que trois nouveaux records mondiaux devaient être attribués à leur pays. Naturellement, le record le plus intéressant était dû au lieutenant Webster qui a gagné le trophée Schneider pour course d'hydravions, à Venise. Un autre record a été fait par le train "Royal Scot" qui a parcouru la distance de 300 milles séparant Carlisle de Londres dans l'espace de 5 heures et 45 minutes.

SEPULTURES

—Le 24, est décédée Mary Liza Ann, âgée de 2 ans, enfant de M. et Mme Frank E. Fournier.
—Le 25, est décédé George Morneau, âgé de 1 an, enfant de M. et Mme Thadée Morneau.

POUR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANCE

Vendredi dernier, Miles C. Whitton et H. Dykeman ont donné des conférences à la Maison de Cour, à Edmundston, devant un auditoire malheureusement trop restreint. Une quinzaine de personnes environ y assistaient.

M. Dykeman a encouragé l'organisation d'une société locale d'une garde-malade compétente, de la santé et du bien-être des enfants de la ville. Au Nouveau-Brunswick, dit-elle, 600 bébés meurent, par année, avant qu'ils aient atteint l'âge d'un mois. Elle appuie sur les avantages d'une garde-malade rémunérée par les citoyens, laquelle visiterait les foyers, donnant des conseils aux jeunes mères et à toutes celles qui le désiraient.

Un comité local a été formé pour voir à la possibilité d'organiser une telle société dans la ville, et de pourvoir au salaire d'une garde-malade.

Mlle Whitton est secrétaire du Conseil Canadien pour le Bien-être de l'Enfance. Chaque année elle assiste à la conférence des Nations à Genève, où l'on discute les meilleurs moyens à prendre pour combattre la mortalité infantile. Elle explique en quoi consiste son travail, et ce que chacune des provinces doit faire pour coopérer au bien-être des enfants dans le Dominion.

L'ARMISTICE

Ottawa, Ont., 24.—Lundi, 7 novembre comme jour de l'armistice et d'action de grâce par tout le Canada dit une proclamation à cet effet dans la dernière édition de la Gazette du Canada.

Le sen. Dessaulles aura 100 ans le 29 septembre

St-Hyacinthe, Qué., 20.—On célébrera le 29 septembre le centième anniversaire du sénateur Georges-Casimir Dessaulles, né à St-Hyacinthe le 29 septembre 1827. Il est le fils de feu l'hon. Jean Dessaulles, qui se distingua dans la politique du Bas-Canada. Le sénateur Dessaulles jouit d'une bonne santé et est encore actif.

RESOLUTIONS

A une assemblée spéciale de la succursale Marie d'Avignon, de la Société L'Assomption à St-Basile, il fut résolu d'offrir un vote de sympathie à la famille de M. Denis I. D'Agie, à l'occasion de la mort de ce dernier. Le défunt fut pendant plusieurs années président de la succursale des hommes.

REMERCIEMENTS

Madame Denis I. Daigle et la famille offrent leurs plus sincères remerciements à tous les parents et à tous les amis qui leur ont témoigné de si vives sympathies à l'occasion de la mort de leur regretté père et époux.

NOMINATIONS DE M. J.-G. ROBICHAUD A LA COMMISSION ROYALE

La commission royale qui enquêtera et fera rapport sur toutes les questions relatives à l'industrie des pêcheries, dans les provinces maritimes sera ainsi composée: l'hon. juge A.-K. MacLean, président de la Cour d'échiquier du Canada, président; H.-L. Bill, Lockport, N.-E.; l'hon. Joseph Monbourquette, l'Ardoise, N.-E.; le professeur Cyrus MacMillan, de l'université McGill et J.-G. Robichaud, Shippegan, N.-B. L'arrêté ministériel nommant la commission a été adopté, samedi.

M. J.-G. Robichaud s'est, depuis plusieurs années, identifié avec l'industrie des pêcheries, sur la rive nord du Nouveau-Brunswick et de la Baie des Chaleurs. La majeure partie de sa vie a été consacrée à l'étude des conditions de cette industrie au Nouveau-Brunswick.

PRESIDENT DES ARCHITECTES

La conférence des architectes des provinces maritimes s'est ouverte lundi matin à Moncton. Plusieurs délégués du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et un représentant de l'Île-du-Prince-Édouard y ont assisté.

UN EVENEMENT NATIONAL (L'Action Catholique) Les dépêches de cette nuit nous

UN MESSAGE DE NUNGESSER ET COLI

Norfolk, Va., 26.—Une bouteille contenant un message signé "Nungesser et Coli" a été trouvée en mer par un garde-côte près de Mantoe, Nouvelle-Ecosse. C'est une demande de secours lancée par les deux aviateurs français perdus en mer pendant leur traversée de Paris à New-York, sans arrêt, en mai dernier.

CINQ MILLE VICTIMES D'UN TYPHON

Hong Kong, 26.—L'"Exchange Telegraph" annonce ici aujourd'hui qu'il a reçu une dépêche apprenant que 5,000 personnes ont péri lorsqu'un immense raz-de-marée et un typhon ont balayé Yeungkong, province de Kouang-Toung, à 150 milles au sud-ouest de cette ville, le 10 septembre.

COUTURIERE

Vous trouverez une couturière pour travail à domicile, à prix modéré, en vous adressant chez M. Lee Woriman, tel.: 30-31, Edmundston, N.B. 335-11-29a.

CHEVAUX A VENDRE

Un jument de 1400 livres, un cheval de 1150 lbs et un autre bon cheval de chemin, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à J. Clark & Son, Ltée, Edmundston, N.B. 336-27a-29a.

Le rapport du Comité d'enquête — Est-ce le rappel du fameux Règlement XVII? — Commentaires de la presse — Opinion de gens sérieux.

Parlant du rapport que vient de rendre public le gouvernement d'Ontario, M. Charles Gauthier, rédacteur au "Droit" d'Ottawa, disait la semaine dernière:

"A la suite d'un plaidoyer fait au cours de la session de 1925 par M. Aurélien Bélanger, député de Russell à la législature provinciale, en faveur de l'enseignement bilingue, M. Ferguson, avait promis de tenir une enquête complète sur les conditions existant dans les écoles anglo-françaises de la province.

A l'automne de 1925, un comité d'enquête fut nommé qui était composé du Dr F.W. Merchant, surintendant de l'Instruction Publique, de M. le juge Scott, de Perth, et de M. Louis Côté, avocat.

Ce comité, après avoir visité près de mille classes, a remis un rapport unanime à Ferguson qui cumule les fonctions de Premier Ministre et de ministre de l'Instruction Publique. Quelles qu'aient été nos opinions passées sur l'opportunité et la nécessité de l'enquête nous sommes prêts aujourd'hui à discuter à leur mérite les remarques et les conclusions du rapport.

Il serait trop long pour nous de publier le résumé du rapport qui paraît dans les journaux quotidiens. Mais ceux de nos lecteurs que cette cause intéresse, qui ont déjà en prendre connaissance, nous nous contentons aujourd'hui de donner les commentaires de certains journaux et l'opinion de personnes sérieuses.

La Question Scolaire Ontarienne

(M. Héroux, "Le Devoir")
"D'abord, ainsi que nous l'avons bien des fois marqué, le Règlement XVII n'est pas le tout de la question scolaire ontarienne. Il n'en est que l'un des éléments et, pour ce qui concerne spécialement l'aspect linguistique du problème une sorte de symbole.

La question est double. Certains de ses côtés, telle, par exemple, la répartition d'une partie des impôts, affectent toutes les écoles catholiques; d'autres, telle la réglementation du mode d'enseignement des langues, affectent plus directement les Canadiens de langue française.

Les modifications proposées par la Commission d'enquête ne visent que l'emploi des langues dans l'enseignement; elle font partie d'un des aspects les plus graves du problème, la formation des professeurs. On sait qu'à l'heure actuelle l'enseignement des écoles normales proprement dites est à peine spécifiquement anglaise et se, dans les écoles qui ont la prétention de former des professeurs pour l'enseignement bilingue, n'est faite au français que si minime que nos compatriotes ont dû vivement protester contre leur caractère. Ils ont crié la situation si grave même, qui peut y obvier dans une certaine mesure, ils ont provoqué la création à l'Université d'Ottawa d'une école libre de pédagogie.

LE "CITIZEN"

(C'est une traduction du "Droit" d'Ottawa)
"On espère généralement, dans cette partie-ci du Canada, que la décision du premier ministre Ferguson de rejeter le règlement 17 du système des écoles d'Ontario créera de meilleures relations entre les citoyens canadiens qui préfèrent le français et ceux qui préfèrent l'anglais. Si l'on veut fusionner en ce pays, il est essentiel d'être dans les questions de race et de religion.

"Il n'y aurait rien de plus... Suite à la page 3